

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°73-2022-329

PUBLIÉ LE 9 NOVEMBRE 2022

### **Sommaire**

# 73\_ACG\_Académie de Grenoble / DSDEN Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2022-10-21-00003 - Arrêté de modification des horaires scolaires (1 page) Page 3

# 73\_ACG\_Académie de Grenoble

73-2022-10-21-00003

Arrêté de modification des horaires scolaires



Chambéry, le 21 octobre 2022

Le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie

#### **ARRETE N° 2022-22**

#### Relatif à l'organisation du temps scolaire des écoles publiques du département de la Savoie

VU le décret n°2013-77 du 23 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles matemelles et élémentaires, VU le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif à l'organisation scolaire dans les écoles matemelles et élémentaires publiques, VU la consultation du conseil départemental de l'éducation nationale dans sa séance du 20 octobre 2022,

## ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A 4 JOURS MODIFICATIONS DES HORAIRES SCOLAIRES

Article 1 : Les horaires sont arrêtés comme suit par Monsieur le directeur académique.

COMMUNES	TYPE ECOLES	NOM ECOLES	N°ECOLES	Organisation du temps scolaire rentrée 2021		Organisation du temps scolaire rentrée 2022	
CHAMBERY 1							
ST JEAN DE COUZ	E.E	ST JEAN DE COUZ	0731295L	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	8h40/11h40 et 13h10/16h10	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	8h40/11h40 et 13h25/16h25
COMBE DE SAVOIE							
BASSENS	EE	Chef Lieu	0731085H	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	8h30/11h45 et 13h45/16h30	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	8h25/11h40 et 13h40/16h25 pour 4 classes 8h35/11h50 et 13h50/16h35 pour 3 classes
MOUTIERS							
SEEZ	ЕМ	Les petits pas	0731070S	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	8h30/11h30 et 13h30/16h30	Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	8h20/11h20 et 13h20/16h20

Le directeur académique

François Coux